

COMMUNE DE HAUSSONVILLE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 28 AOUT 2023

Convocation faite le
22/08/2023
Délibération affichée le
31/08/2023

N° Délib :15/2023

OBJET : LOCATION 2 RUE HAUTE

L'an deux mil vingt-trois, le 28 août, à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de HAUSSONVILLE étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur BOUCAUD Christian, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux : CANILLAS Benjamin - CLERC Myriam - GREGOIRE Hubert – JUNGER Mathieu – KREITER Pascal – NICOT Kevin - SIMANSKI Yolande - ROUYER Gilbert

Étaient absents excusés : GOGUET Audrey – SERGENT Nicolas

Il a été procédé conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil, **Monsieur ROUYER Gilbert**, ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité, décide de louer le logement 2 rue Haute à Mme DARRE Sabrina à partir du 1er Septembre 2023.

Le loyer mensuel est fixé à quatre cents euros (400€), ce montant sera révisé à la date anniversaire du bail.

Une caution d'un mois de loyer est demandée à l'entrée dans l'appartement.

Le locataire effectue des travaux dans le logement, le Conseil Municipal décide de laisser gratuitement deux mois de loyer. Le locataire commencera à payer à compter du 1 novembre 2023.

Le Maire :
Christian BOUCAUD

